

ANNEXE N°3 au PV de l'AGO du 27/11/2021

Bilan du travail de la commission du CLUB de l'UTL34

Par la Vice- Présidente, Mme Claude Fournier

Bonjour à tous !

A la suite d'entretiens avec notre président pour poser le cadre de notre mission et passation avec le président de la commission précédente, nous avons procédé à la mise en place de la commission club 2021/2022 en octobre 2021.

Au niveau organisationnel :

- des réunions prévues dans chaque site : la première a eu lieu au siège au Grau d'Agde, la deuxième à Mèze, la prochaine en janvier à Lamalou.
- une demande de participation d'au moins deux personnes par site.
- information des vice-présidences : invitation, ordre du jour, compte- rendus.

Prochainement sur le site les compte- rendus de ces premières réunions.

Le cadre fixé pour le travail de la commission s'articule autour de plusieurs points :

- L'UTL34 n'est pas organisatrice de sorties ou voyages

La dernière année en présentiel a vu une enveloppe financière d'environ 500 000 euros voyages et sorties pour le club

L'enveloppe est ramenée à 200 000 euros par année universitaire.

- Le club est fermé depuis mars 2020 et cette fermeture confirmée lors du CA d'avril 2021 a été rappelée par voie d'affichage dans tous les sites.

Et dans ce sens nous avons recommandé le remboursement et non le report de tous les voyages qui n'ont pas eu lieu.

- Dans la mesure où le CA voterait une réouverture du site, il serait judicieux de favoriser les déplacements sur la France dans cette année de transition et de conditions sanitaires très particulières.

– Une orientation plus pédagogique et culturelle en adéquation avec le but d'une université.

Nous mettons donc à profit cette fermeture pour réfléchir à de nouvelles orientations basées sur trois actions :

ACCOMPAGNEMENT VERIFICATION VISIBILITE

Le rôle de la commission est donc d'accompagner l'initiateur du projet qui ne peut être ni l'organisateur, ni le coordinateur.

Nous étudions donc l'éventualité de donner à cet initiateur (enseignant ou autre) un rôle d'accompagnateur pédagogique, ce qui lui permettrait d'éviter les pièges de toute responsabilité directe.

En tout état de cause l'initiateur du projet doit faire appel à un voyageur ou une agence de voyage tant que nous ne sommes pas organisateurs de voyages.

La commission joue un rôle de conseil et d'aide au projet en ce qui concerne les voyageurs, les assurances et garanties les moyens de paiement etc...

La commission veille également à l'orientation pédagogique et culturelle du projet qui doit être en adéquation avec le but de l'université et son projet annuel (par ex : année de transition sorties en France)

Elle vérifie la fiabilité financière des voyageurs, les assurances des biens et des personnes, les responsabilités des différentes parties.

Elle soumet un cahier des charges à tous les voyageurs susceptibles d'organiser des voyages ou sorties et a commencé à organiser des rencontres avec ceux-ci comme GRV Béziers et prochainement Antravelling.

Dans ce cahier des charges la commission s'assure que le voyageur signe un contrat individuel avec chaque participant, qu'il organise une réunion d'information avant le départ en donnant un détail précis des activités, des temps libres, des difficultés comme les conditions sanitaires ou climatiques ou la condition physique nécessaire) etc...

Enfin la commission vérifie qu'en aucun cas le nom ou le logo de l'UTL n'apparaît sur des fiches d'inscriptions ou des contrats de voyage.

Dans le cadre de la visibilité pour les enseignants et les adhérents de l'UTL34 avec la collaboration de la commission communication.

Nous travaillons à l'élaboration d'une série de documents

– une fiche technique pour clarifier le rôle de l'initiateur de projet en particulier en matière de responsabilité.

– des flashs conviviaux pour vous informer des projets pédagogiques ou culturels de l'année sur le site UTL mais aussi en affichage dans les différents sites.

– un agenda élaboré à partir d'un appel à projets

-Nous avons également travaillé à la clarification et simplification de la charte des voyages et du club.

L'appellation après approbation du Conseil d'administration ne sera plus « Commission voyages et club » mais désormais « **Le Club Culture et Loisirs** »

Enfin nous avons réfléchi à ouvrir le club sur des ateliers dits ateliers passion (vous êtes passionné par un peintre, vous pouvez assurer une rencontre et partager votre passion)

J'en profite pour lancer un appel.

N'hésitez pas à vous rapprocher de la commission si cela vous intéresse même si le club est fermé pour l'instant.

Nous proposerons également des échanges entre sites.



En attendant que le club ouvre **nous avons déjà une liste de destinations proposées sur la France** et en particulier **pour les langues des lieux également en France** qui pourraient garder un lien avec le pays étranger.

La commission est votre disposition pour toute information concernant ces propositions.

Etapes de travail en cours :

simplification de la charte

rencontre avec les voyagistes

A plus long terme

échange avec d'autres universités : projet Erasmus

► **Il faut comprendre que tout ce travail et ces propositions doivent aller dans le sens de la sécurité des personnes et de l'UTL.**

L'université a failli fermer pour des raisons sanitaires graves qui ne semblent pas terminées.

Elle a réussi à rouvrir grâce à la volonté de beaucoup d'entre nous. Ce serait terrible qu'elle ferme pour des raisons d'insécurité ou d'irresponsabilité.

Je remercie le Président et le Conseil d'Administration de leur confiance ainsi que les membres de la commission qui participent activement et qui produisent un travail efficace.

Et enfin je vous remercie vivement de votre attention et de votre écoute

Claude Fournier

Vice-Présidente du Club